

France renouvelables renouvelle sa gouvernance avec une mission claire : porter la voix des énergies renouvelables électriques en particulier lors de la campagne présidentielle à venir

À l'issue de son Assemblée générale du 11 juin, France renouvelables, association porte-parole des énergies renouvelables électriques en France, a procédé à l'élection de son nouveau Conseil d'administration pour un mandat de 2 ans. Les plus de 380 adhérents de l'association ont également reconduit Anne-Catherine de Tourtier dans ses fonctions de présidente de France renouvelables.

Dans un contexte marqué par les enjeux d'indépendance énergétique, de compétitivité économique et d'électrification des usages, cette nouvelle gouvernance aura pour mission de porter la voix de la filière et de contribuer activement aux grands débats énergétiques qui structureront l'avenir du pays dans les années à venir.

Une gouvernance renouvelée pour porter l'ambition de la filière

Réunis en Assemblée générale le 11 juin 2026, les adhérents de France renouvelables ont élu un nouveau Conseil d'administration avec à sa tête Anne-Catherine de Tourtier, reconduite à la présidence de l'association. Cette réélection s'inscrit dans la continuité du travail engagé ces dernières années pour faire des énergies renouvelables électriques un pilier de l'indépendance énergétique française, de la compétitivité industrielle et de la décarbonation de l'économie.

A l'issue de l'Assemblée générale de France renouvelables, Anne-Catherine de Tourtier déclare :
« Cette réélection constitue avant tout une marque de confiance pour l'ensemble du travail qui a été accompli collectivement ces dernières années par l'ensemble des administrateurs et l'équipe permanente de France renouvelables.

Comme je l'ai dit à l'ensemble de la filière, j'aborde ce nouveau mandat avec détermination et combativité. Le contexte est exigeant et les enjeux énergétiques et d'indépendance n'ont jamais été aussi structurants pour l'avenir économique, industriel et social de notre pays.

La France dispose d'atouts considérables pour réussir l'électrification de ses usages. Encore faut-il lui donner un cadre clair, stable et cohérent, capable de porter une vision : celle d'une France soignée de ses dépendances et libre de bâtir, de soutenir l'innovation, de créer des emplois, de la croissance et du mieux vivre. Voilà ce que sont les énergies renouvelables électriques pour notre pays, et je m'emploierai, avec l'ensemble du Conseil d'administration de France renouvelables, à la faire savoir ! ».

23 élus pour une séquence charnière pour la filière

Le Conseil d'administration, composé de 23 membres représentant l'ensemble des filières des énergies renouvelables électriques ainsi que les acteurs du stockage et de la flexibilité, reflète la diversité, la maturité et la grande compétence de la filière. Prochainement, un Conseil d'administration d'installation viendra définir les différentes présidences des commissions thématiques ainsi que les vice-présidences de l'association.

Les membres du Conseil d'administration de France renouvelables sont :

BADEL Bertrand - ELEMENTS

BASTIDE Julia - RWE Renouvelables France

CASSIN Fabrice - CGR AVOCATS

CHAKHTOURA Yara - SIEMENS GAMESA RENEWABLE Energy

CHOTARD Marion - ENGIE Green

COURCELLE Pascale - BPIFrance

DARNE Dominique - INTHY Energies

DAUMARD François - VALECO

DE TOURTIER Anne-Catherine - NORDEX

FINOT Chloé - Q ENERGY France
GILBERT Benoit - VESTAS
GRANDIDIER Jean-Yves - VALOREM
GRASS Ralf - ENERGIETEAM
GUIHEUX Antoine - VOLTA Avocats
HUREZ Loëtitia - TTR Energy
KEURINCK Paul - URBASOLAR
LANGLOIS Pierre-Albert - WATTABASE
LAWTON Claire - ENERCON
MAHFOUZ Roy - H2AIR
MASUREEL Vincent - ENERTRAG
PETIT Jean-François - BORALEX
SIMON Grégoire - WPD Onshore France
THOMASSIN Etienne - EDP Renewables

Cette nouvelle équipe prend ses fonctions à un moment charnière de la politique énergétique française. Alors que la France doit accélérer l'électrification de ses usages pour sortir au plus vite de sa dépendance aux énergies fossiles importées, les prochaines années seront décisives pour donner un cadre stable, lisible et ambitieux aux acteurs, au premier rang desquels sont les énergies renouvelables électriques.

La mandature qui s'ouvre

La mandature qui s'ouvre sera notamment marquée par la préparation des grands rendez-vous démocratiques de 2027, avec l'ambition de contribuer au débat public sur les enjeux énergétiques et de faire valoir le rôle structurant des énergies renouvelables électriques dans le mix énergétique français.

Une filière mobilisée pour accompagner l'électrification des usages et libérer le potentiel des ENR électriques

La France est en train de changer de logiciel. L'époque est à la construction d'une véritable indépendance énergétique et de capacités de production capables de se déployer rapidement pour ne pas renvoyer à 15 ans l'électrification de nos usages. Car chacun sait que dans les périodes de transformation, l'offre doit toujours anticiper la demande, sans quoi l'échec est collectif. L'augmentation attendue des besoins en électricité décarbonée, liée notamment à l'électrification des mobilités, de l'industrie, des bâtiments et au développement du numérique, des data centers et de l'IA, doit guider les choix, les arbitrages et les programmes, pour réussir cette transformation.

Anne Catherine de Toutier ajoute : « *Notre pays doit libérer le potentiel de ses énergies renouvelables électriques, lever les contraintes qui amputent leur compétitivité, et surtout en être fier. Fier de produire de l'énergie sur notre sol, fier que ces énergies soient propres, fier que les ENR françaises nous libèrent de la dépendance, et ouvrent le chemin* ».

A propos de France renouvelables :

France renouvelables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.